

Projet de motion

M 15

Pour le soutien de la pratique du jardinage urbain

Le Conseil municipal

vu l'article 29 de son règlement ;

considérant :

- qu'il est important de donner accès à la population à une alimentation locale et de qualité ;
- que la production locale de denrées alimentaires a un effet bénéfique sur les 3 piliers du développement durable (environnement, économie et société) ;
- que la production de denrées alimentaires individuelles participe à la souveraineté alimentaire ;
- que le jardinage permet la création et le maintien du lien social ;
- qu'une telle mesure aurait une symbolique forte, permettant de valoriser la production individuelle et de sensibiliser la population à la question de l'alimentation durable ;
- que la Suisse importe environ 60 % de ses denrées alimentaires, ce qui signifie une dépendance importante en cas de fermeture des frontières, de problèmes d'approvisionnement mais aussi une pollution importante engendrée par le transport ;

Invite le Conseil administratif

à promouvoir la pratique du jardinage sur le site internet de la commune ou via le journal communal ;

à mettre à disposition des habitant-e-s intéressé-e-s des terrains et/ou infrastructures pour le jardinage ;

à communiquer sur les possibilités de mettre en œuvre des jardins collectifs auprès des régies d'immeubles locatifs;

à accompagner les démarches des habitant-e-s en s'appuyant sur des experts en potager (associations et/ou professionnels) ;

à encourager la création de composts partout où cela est possible (p. ex. jardins privés, cours d'immeubles locatifs ou privés, etc.) afin de recycler le compost sur place ou à proximité et éviter ainsi un transport onéreux et polluant.

Exposé des motifs

Mesdames, messieurs les conseillers administratifs et membres du Conseil municipal

Un tiers de notre empreinte carbone est liée à l'alimentation. C'est plus que les transports. Nous désirons favoriser l'agriculture paysanne, les circuits de proximité et les potagers urbains afin de garantir pour tous une nourriture plus saine et plus écologique.

Les jardins collectifs ont une dimension aussi bien environnementale qu'économique et sociale.

Ceci se pratique dans de nombreuses villes et notamment à Genève, et la Commune peut avoir un rôle proactif et ces espaces deviennent rapidement des lieux vivants, d'échange et d'action.

Le jardinage a de nombreuses vertus : atteinte d'un certain degré d'autonomie alimentaire, sensibilisation à la question de l'alimentation, apprentissage, partage d'expériences, ornementation, loisir et détente, etc.

Il est de la responsabilité de nos élus de se soucier d'une possible crise alimentaire

La crise du coronavirus a vu une affluence inhabituelle dans les fermes alentour et pour beaucoup. Malheureusement nulle réactivité concernant notre approvisionnement vital au niveaux cantonal ou communal n'a été actée. En temps de crise, la Suisse est extrêmement vulnérable, ce qui n'est pas exclu par les temps qui courent.

Il nous paraît par conséquent évident qu'il faille se soucier de cet aspect majeur et qui concerne tout un chacun.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal, de réserver un bon accueil au présent projet de motion.